

## RECTIFICATIFS

**Rectificatif au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012  
concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 167 du 27 juin 2012)

Page 50, annexe I, catégorie 6, troisième ligne du tableau:

au lieu de:

Numéro CE	Nom/groupe	Restrictions	Observations
«250-753-6	Acétate de (Z,E)- tétradéca-9,12- diényle»		

lire:

Numéro CE	Nom/groupe	Restrictions	Observations
«Non disponible	Acétate de (9Z,12E)-tétradéca-9,12-dién-1-yle		CAS 30507-70-1»